

115K

*Société par actions simplifiée au capital de 49 050 000 euros
Siège social : 115 rue de Sèvres – 75275 Paris Cedex 06
908 495 757 RCS Paris*

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24 JUIN 2025**

Décision de modification des statuts

TROISIEME DECISION (*Modification des statuts*)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président, décide de modifier l'article 15.1 (xiv) des Statuts de la Société comme suit :

ARTICLE 15 - COMPETENCE ET FORME DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

15.1 Compétence de l'Associé Unique

Remplacement du paragraphe (xiv) ci-dessous, le reste de l'article 15.1 restant inchangé

(xiv) les décisions relatives aux prises de participations directes ou indirectes dans des entreprises de toute nature pour un montant supérieur à cinq millions (5.000.000) euros, s'il s'agit d'un premier investissement, ou dix millions (10.000.000) euros en cumulé s'il s'agit d'un réinvestissement dans une participation du portefeuille.



Certifié conforme à l'original
Dominique Orlando, Secrétaire des Instances